

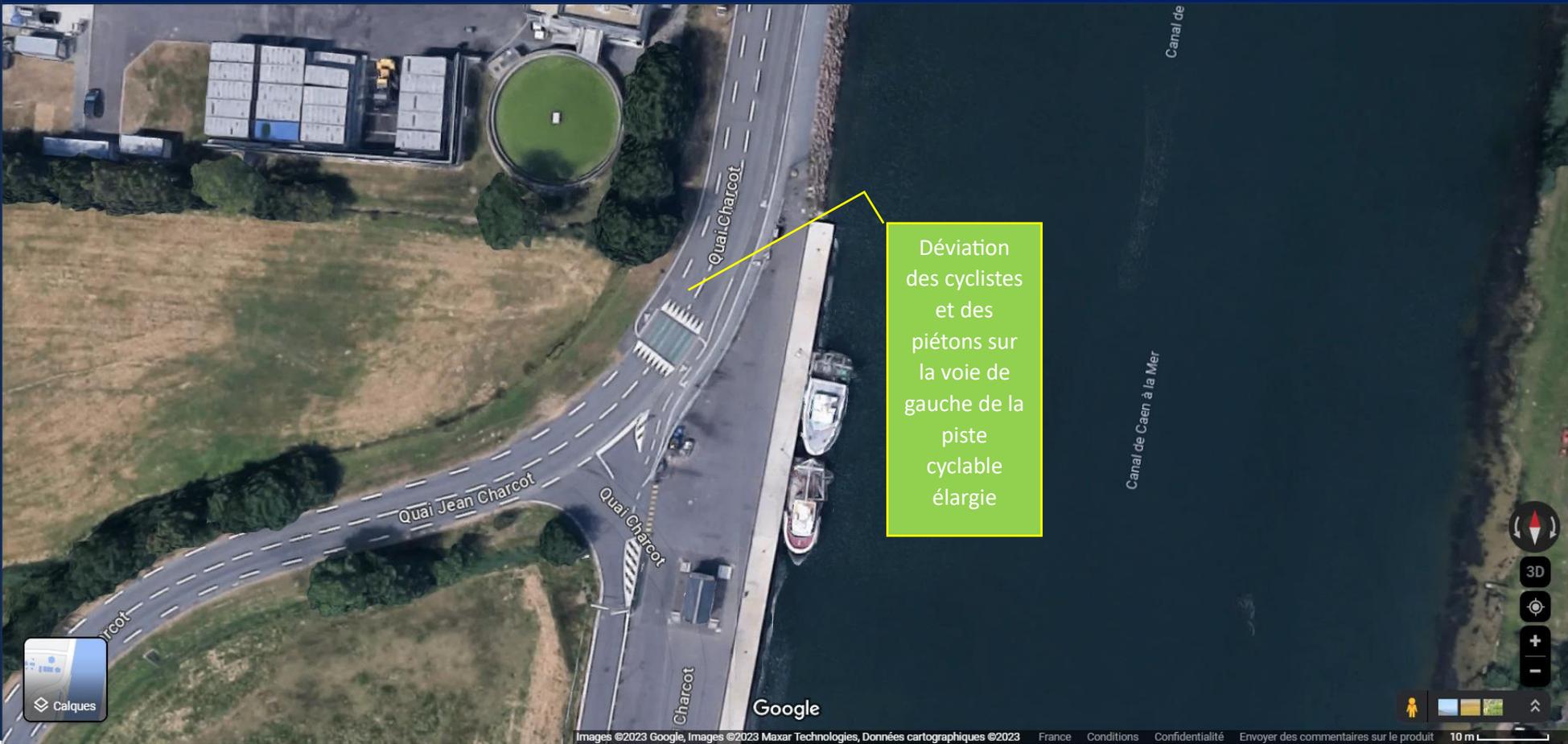
Plan : travaux sur le réseau électrique quai Charcot - Ouistreham



- : voie de circulation autorisée
- ✗ : stationnement interdit



 : voie autorisée de la piste cyclable et du cheminement piétonnier



Déviation
des cyclistes
et des
piétons sur
la voie de
gauche de la
piste
cyclable
élargie





 : portail nord – accès autorisé

 : portail sud – accès non autorisé, sauf
lors du creusement de la tranchée
au portail nord

Fait à Saint-Contest, le 9 octobre 2023

Pour le Président du Syndicat Mixte

et par délégation

Le Directeur général

Philippe DEISS